

## Allègement fiscal

---



Le montant de l'impôt sur le revenu ne dépend pas uniquement de vos revenus. La situation familiale est aussi prise en compte lors de l'évaluation des revenus imposables. Pour en tenir compte pour le mois en cours, et pas seulement à la fin de l'année, tous les contribuables sont répartis en différentes classes d'imposition sur les salaires (Lohnsteuerklassen) :

**Classe d'imposition 1** : si vous êtes célibataire et que vous ne bénéficiez pas de l'allègement fiscal au titre de parent isolé, vous faites partie de la classe d'imposition 1. Il en va de même pour les époux ou partenaires vivant séparément de manière durable et les personnes divorcées.

**Classe d'imposition 2** : font partie de cette classe les parents isolés vivant seuls qui bénéficient de l'allègement fiscal au titre de parent isolé.

**Classe d'imposition 3** : les salariés mariés ou pacsés peuvent choisir cette classe si leur conjoint ne travaille pas ou perçoit un revenu nettement inférieur. L'autre conjoint fait alors partie de la classe d'imposition 5.

**Classe d'imposition 4** : si les deux époux ou partenaires gagnent un salaire équivalent, cette classe d'imposition est la plus intéressante.

Classe d'imposition 4 avec facteur : les salariés mariés ou pacsés peuvent demander chaque année l'enregistrement d'un facteur. Celui-ci tient compte de l'impôt sur le revenu prévisionnel à payer en commun après le processus de « splitting ». Le montant de la retenue sur salaire au titre de l'impôt sur le revenu correspond alors pratiquement à la dette fiscale annuelle prévisionnelle de l'époux ou du partenaire.

**Classe d'imposition 5** : font partie de cette classe les salariés mariés ou pacsés dont le conjoint appartient à la classe d'imposition 3.

**Classe d'imposition 6** : font partie de cette classe tous ceux qui exercent deux activités ou plus.

## Plus d'informations sur le web

### Ministère fédéral des Finances

Informations sur l'impôt sur le revenu en Allemagne

Simulateur d'impôt sur le revenu

## **Elster**

La déclaration de revenus en ligne

Afficher plus

## **Commission Européenne**

Le convertisseur de devises officiel de la Commission européenne

---

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/travail/impots/allegement-fiscal>

12.06.2021, 09:53